

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Guy Nzouba-Ndama : "L'opposition paie le prix de ses errements de 2018"

DANS cet entretien, le leader du parti d'opposition "Les Démocrates", donne son sentiment sur les récentes sénatoriales, et peint un tableau peu reluisant de l'opposition ; ainsi que de la politique nationale actuelle.

Propos recueillis par
Christian Germain KOUIGA
Libreville/Gabon

L'Union. Monsieur le président, au terme des élections sénatoriales, et sous réserve du contentieux électoral, votre formation politique "Les Démocrates" (LD) s'en tire avec 4 élus. Votre sentiment ?

Guy Nzouba-Ndama : Je tiens d'abord à vous remercier pour la tribune à nous offerte une fois de plus. Pour Les Démocrates, c'est un sentiment d'humilité contenue. Notre rêve est d'avoir plus de 4 sénateurs. Mais cette moisson, faut-il rappeler, n'est ni plus, ni moins, que le fruit du nombre de conseillers locaux (municipaux et départementaux), une centaine environ, obtenus par notre parti lors des locales de 2018. Mais, dans certaines localités, comme à Moabi, il nous a fallu recourir aux alliances avec certains partis de l'opposition. Nous tenons à les remercier pour cela. Au reste, pour une formation politique qui aura à peine 4 ans d'existence le 11 mars prochain, je dirais que c'est un sacré parcours.

Avec également une dizaine des députés à l'Assemblée nationale, vous devenez, de facto, la deuxième force politique du pays après le Parti démocratique gabonais (PDG). Mais la

première de l'opposition. N'est-ce pas là une raison pour jouer au paon ?

Nous avons un programme et des ambitions nourries pour le Gabon et pour nos compatriotes. Le chemin est donc long. S'en réjouir maintenant, à ce stade, ce serait comme renier notre noble foi de faire mieux, d'aller plus loin pour être présents dans tout le Gabon. C'est un dessein légitime pour tout parti qui se respecte. Avec 10 députés et 4 sénateurs au Parlement, on n'a pas à se plaindre. Nous travaillerons toujours dans le sens de doper nos troupes. Car être le premier parti de l'opposition est une grande responsabilité. Une lourde charge. Surtout quand on a en face un Parti-Etat comme le PDG.

En faisant le compte des trois scrutins – législatives et locales d'octobre 2018, puis sénatoriales des 30 janvier et 6 février écoulés – l'opposition est mal lotie dans les deux Chambres du Parlement. Est-ce la rançon des errements de votre camp politique, qui avait délibérément boudé et boycotté le scrutin couplé de 2018 ?

Honnêtement, aujourd'hui, quand on regarde de près la politique nationale, on se pose beaucoup de questions. Oui, on récolte toujours ce que l'on sème. Pour notre part,

on ne peut s'appeler Les Démocrates, et être à rebours de certaines situations. Nous décidions donc de prendre part aux élections couplées de 2018. Notre position de leader aujourd'hui découle de notre lucidité. Nous regrettons qu'il n'y ait plus des leaders historiques de l'opposition. Tous sont morts. Les rares qui pouvaient encore l'être ont figuré dans de nombreux gouvernements de feu le président Omar Bongo Ondimba. Et comme le gros de l'opposition est composé des transfuges du PDG, alors nous sommes venus avec nos contradictions, nos querelles et nos divisions. Une guerre d'ego qui fait, malheureusement pour l'opposition, l'affaire du PDG qui en profite pour se comporter en seigneur. J'affirme dès lors que la représentation riquiqui de l'opposition au Parlement est la conséquence de nos errements, de l'égoïsme poussé à l'extrême de ses leaders que nous sommes. **La Constitution a connu des amendements. Un triumvirat – président du Sénat, président de l'Assemblée nationale et ministre de la Défense – assurera la vacance du pouvoir en cas d'indisponibilité du président de la République. Vous contestiez cela. Est-ce toujours le cas ?** J'avais effectivement émis des doutes sur cette nouvelle version de la Constitution. Du fait que



Guy Nzouba Ndama, président du parti Les Démocrates.

du triumvirat mis en place, l'on ne sait rien sur le rôle que chacun est appelé à jouer réellement. La version initiale était mieux et plus souple. Mais dès lors que la nouvelle mouture a été adoptée, en bon démocrate, on prend acte. **Monsieur le président, depuis un bon moment, on a constaté que vous prenez de moins en moins part aux activités de la Coalition pour la nouvelle République (CNR). Doit-on y voir la fin de l'alliance qui a suscité la mise en place de cette plateforme présidée par Jean Ping, le principal candidat de l'opposition à la présidentielle de 2016 ?**

J'avais adhéré à cette plateforme et soutenu M. Ping, en 2016, en tant que personnalité politique. La présidentielle terminée, je suis parti et j'ai créé, avec d'autres compatriotes, jeunes pour la plupart, le parti Les Démocrates auquel je

consacre le gros de mon temps aujourd'hui. La Coalition pour la nouvelle République avait refusé d'aller aux élections de 2018. Une vision qui était opposée à la mienne. Et le résultat est là.

Le chef de l'État est autorisé à nommer quelques sénateurs. S'il venait à penser à l'opposition et à votre formation politique, quelle serait votre réaction ?

Au Canada, les sénateurs sont nommés. Au Gabon, maintenant que la loi donne au président de la République le droit d'en nommer une infime partie, je ne verrais pas d'inconvénients s'il venait à penser à notre parti aussi. Par ailleurs, crise sanitaire oblige, j'invite tous nos compatriotes et tous ceux qui vivent au Gabon, à respecter les mesures barrières, pour mieux lutter ensemble, efficacement et consciencieusement, contre cet ennemi commun qu'est le Covid-19.

Miroir du gouvernement

Plus de pédagogie

PEUT-ON ou doit-on réformer sans une dose minimale de pédagogie ? Le débat né autour de l'orientation de certains bacheliers de l'année académique 2019-2020 mériterait qu'on prenne sérieusement du recul avant de répondre à cette question. Tant on a le sentiment que nombreux d'entre eux sont complètement désarçonnés, à l'idée de se voir orienter vers l'Office national de l'emploi (One). D'autant que, sauf ignorance ou omission de notre part, l'One n'a pas vocation à concourir à la formation post-baccalauréat des étudiants.

Le désarroi dans lequel semblent être plongés tous ces jeunes, qui voient leurs ambitions d'exercer le métier de leurs rêves se briser, dénote un constat : la forte propension du gouvernement à mener des réformes sans s'être

au préalable soucieux d'expliquer aux uns et aux autres la pertinence de sa démarche. Des réformes "venues d'en haut" qui ne prennent pas nécessairement en compte les désirs et autres idées émises par le "bas", principal concerné par celles-ci.

Par le passé, l'orientation des bacheliers découlait d'un entretien préalable avec les psychologues et autres conseillers astreints à cette tâche, en tenant compte des souhaits des étudiants. De nos jours, ceux-ci semblent être relégués au second plan. Ce, d'autant plus qu'une discrimination de fait semble être, désormais, instituée à l'entrée de nos universités. Vu que les bacheliers d'un certain âge, au mépris du principe du libre accès à l'Enseignement supérieur, se voient, d'emblée, désormais,

orienter vers... l'One.

La loi d'orientation 21/11 du 11 février 2012 portant orientation générale de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Recherche est on ne peut plus explicite : "Les nouveaux bacheliers sont orientés par quota ainsi qu'il suit : les plus âgés, vers les formations aux métiers d'enseignants du préprimaire, du primaire et du secondaire, ainsi que ceux de formateur dans les centres de formation professionnelle et dans les métiers de niveau universitaire de technologie, en abrégé : DUT, brevet de technicien supérieur ou licence professionnelle (...)"

D'où la nécessité d'expliquer les réformes.

J.KOMBILE MOUSSAVOU